

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 janvier 2025

PLFSS POUR 2025 - (N° 622)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 654

présenté par
M. Bazin

ARTICLE 16 BIS A

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité

Compléter cet article par l'alinéa suivant :

« 3° À l'avant-dernière phrase du premier alinéa de l'article L. 161-36-3, les mots : « l'avant-dernier » sont remplacés par les mots : « le troisième ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Coordination.

Cet amendement reprend une modification élaborée par la commission mixte paritaire (CMP).